AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0254
FR0010908533-FS0059

24 janvier 2017

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 janvier 2017, complété par un courrier reçu le 24 janvier 2017, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ColDay E S.à r.l.[1] (121 avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 janvier 2017, les seuils de 15% des droits de vote et 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société EDENRED et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EDENRED hors marché dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels et du transfert hors marché d'actions EDENRED à une contrepartie financière.

[1] Société contrôlée indirectement par les fonds d'investissement Colony Investors VIII, L.P. et Colyzeo Investors II L.P., gérés par la société d'investissement Colony Capital Investment Advisors, LLC.